
N° 1 | 2026
Carnet 2024-2025

Analyser les alternatives au Salagou : construction d'une grille d'analyse

Mylène GRANNEC

Édition électronique :

URL :

<https://carnets-en-quete.numerev.com/articles/revue-1/3417-analyser-les-alternatives-au-salagou-construction-dune-grille-danalyse>

Date de publication : 26/03/2026

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-SA** (Attribution - No commercial - Share alike).

Pour **citer cette publication** : GRANNEC, M. (2026) Analyser les alternatives au Salagou : construction d'une grille d'analyse. *Carnets d'enquête de la MSH SUD*, (1). <https://doi.org/10.34745/>

Cet article revient sur le travail mené pendant mon stage à la Maison des Sciences et des Humanités - Savoirs Unis pour un autre Développement (MSH SUD) entre Mars et Juillet 2025. Ce stage prend place dans le cadre du projet de recherche porté par Trait d'Union sur la revitalisation du village de Celles. J'y montre comment j'ai construit une grille d'analyse des alternatives en partant du cas de Celles.

Ce stage s'inscrit dans le contexte d'un projet accompagné par Trait d'Union auprès de la municipalité de Celles. Dans le contexte de la réhabilitation du village situé sur les bords du lac du Salagou (Hérault), la municipalité est accompagnée par le dispositif Trait d'Union dans l'objectif de créer une « Maison de la Recherche », tiers-lieu de recherche et d'expérimentation au service de la coproduction des savoirs. Ce travail a été encadré par Julien Mary (MSH SUD) et François Valegeas (Maître de Conférences en Urbanisme et Aménagement de l'espace - UMPV). Il a bénéficié d'un soutien de la Région Occitanie.

La « Maison de la Recherche » a été inaugurée à Celles le 28 septembre 2025.

Mots-clés :

Habiter, Communs, Alternatives, Salagou, Action collective, Alternatives, Salagou, Commons, Collective action, Analyze

1. Pour commencer, il faut expliquer le projet de la commune de Celles

La trajectoire de Celles et de la vallée du Salagou a été marquée par la création du lac artificiel et l'expulsion des habitant.e.s dans les années 1960-1970. Celui-ci devait répondre à un besoin agricole suite à la volonté étatique de transformer la production viticole en arboricole, ce qui demande plus d'irrigation. Ainsi, le territoire vit une phase autoritaire de sa fabrication c'est-à-dire qu'il subit la traduction locale des politiques d'aménagement nationales où les habitant.e.s n'ont pas leur mot à dire (Mary,

Valegeas, 2025). Finalement Celles ne se fait pas engloutir complètement par le lac. Commence ainsi une lutte pour récupérer le village et refaire de lui une commune indépendante. La mairie obtient les bâtiments en 2010 pour un euro symbolique de la part du département.

Le Salagou étant un lieu avec un fort potentiel touristique, de nombreux projets naissent dans ce sens. Cependant, ce n'est pas ce que veut le village et ses habitant.e.s. Iels ont donc fait un projet, qui évolue encore, autour de quatre principes : la non-spéculation, l'activité économique non-commerciale et/ou non-touristique, le respect de l'environnement, l'habitat à l'année et la mixité sociale. Ce projet a pour objectif de se réapproprier à la fois le territoire et se fabriquer mais aussi la manière de l'habiter et le rapport à l'eau.

Avec l'histoire de Celles et d'autres aux alentours, il y a un pressentiment que le Salagou est un territoire d'alternatives autour des communs. C'est donc le terrain de mes enquêtes, ce qui permettra de replacer Celles dans une dynamique territoriale plus large.

Les liens entre le conseil municipal et la MSH remontent à 2020 suite à la sollicitation de la maire, Joëlle Goudal. La sollicitation avait pour objectif la création d'une maison de la recherche à Celles, plus précisément d'« Imaginer un espace dédié à la recherche et aider à sa construction matérielle et immatérielle ». Elle se fait dans un contexte de réflexion sur la réappropriation du lac par les habitants, pour qui, « il (...) semble intéressant de profiter de ce renouveau pour observer, sonder, réfléchir aux retombées de la mise en eau de toute une vallée sur un secteur donné » mais aussi de « donner une dimension intellectuelle à la réhabilitation du village et à son dynamisme ». Suite à cette demande, il y a eu quatre ans de co-construction des contours et les bases de cette Maison de la Recherche en tant que projet scientifique et citoyen. Dans ce cadre, un comité de préfiguration est créé dans l'objectif de faire dialoguer les élu.e.s du village, des chercheur.euse.s de différentes disciplines et des intéressé.e.s par les questions de rapports sciences-société avec pour point de départ : l'eau.

Aujourd'hui, deux perspectives émergent avec deux stages. D'un côté, celui de Louis Maalouf sur une analyse comparative de structures similaires à ce que pourrait être la Maison des Possibles, avec une enquête sur différents tiers-lieux de recherche en France. De l'autre, mon stage qui nourrit un projet de recherche sur les communs et les alternatives autour du Salagou.

2. Matériel et méthodes

Le principal matériel de travail pour connaître et comprendre à la fois le territoire et les alternatives qui s'y trouvent est les entretiens exploratoires avec des habitant.e.s de la vallée mais aussi des discussions moins formelles. Au départ, j'ai commencé par les

alternatives recensées par des réseaux nationaux d'abord globaux puis thématiques. Par exemple, je suis partie du réseau des colibris pour arriver au réseau national des habitats participatifs. Ces recherches ne prennent cependant en compte que des alternatives officielles et recensées.

Ensuite les entretiens exploratoires avec d'abord les habitant.e.s de Celles puis ceux de la vallée et les discussions avec elleux m'ont donné une autre approche. En même temps, j'ai rencontré des personnes liées à des alternatives n'habitant pas le territoire. Toutes ces personnes m'ont permis d'avoir un réseau d'acteur.ice.s du territoire. En effet iels sont intégré.e.s à un réseau de sociabilité autour des alternatives (même si ce n'est pas forcément la raison pour laquelle iels se connaissent. Pour autant, le terme d'alternative est difficile à saisir. Les entretiens sont donc partis de l'idée d'un « habiter autrement ». A partir de là, certains l'ont compris au sens large et m'ont parlé de beaucoup d'initiatives et mobilisations allant de l'agriculture au spectacle en passant par l'architecture et le logement. D'autres ont questionné l'« autrement ». Les deux réponses ont alimenté mon travail et mes réflexions et surtout m'ont permis de cibler mon sujet.

Pour analyser les communs d'abord, puis les alternatives recensées mais aussi pour trier les informations, j'ai fait des entretiens semi-directifs avec des chercheuses travaillant sur ces sujets de manière plus ou moins directe.

3. Créer une grille d'analyse des alternatives : avoir un modèle de compréhension des alternatives

La grille d'analyse a été construite au fur et à mesure de mon stage. Elle est fondée sur l'expérience celloise et sur l'analyse faite de l'alternative de Celles.

Figure 1 : La grille d'analyse des alternatives en partant de l'exemple de Celles

Autrice : Mylène Grannec

Tout d'abord, il est important d'identifier les alternatives ou ce qui pourrait relever d'un « habiter autrement » d'autant plus que j'ai travaillé sur les alternatives de manière large. Dans ce cadre, il nous faut déterminer la ou les dimensions de l'initiative, c'est-à-dire sur quoi porte l'alternative (logement, agriculture, travail, ...).

Deuxièmement, on cherche à comprendre pourquoi il y a une alternative ici et maintenant. Il s'agit de voir si l'alternative provient d'un choix ou d'une nécessité (Entretien avec A. Delage, géographe, ART-Dev, mai 2025), la limite entre les deux peut être floue et poreuse. On peut parler de nécessité lorsque l'alternative vient répondre à une dépossession passée ou en cours. A Celles, il était nécessaire pour les habitant.e.s de réagir à l'expropriation et à la création du lac du Salagou, pour autant, le projet anti spéculatif est un choix politique d'action. À Lodève, des habitats participatifs émergent pour répondre à la cherté et à l'inaccessibilité des logements.

Troisièmement, on regarde qu'est-ce que l'alternative permet en terme de réappropriation de l'espace mais aussi de mobilisation de communs, c'est-à-dire la gestion collective d'une ou de ressources pour la(les)quelles un groupe humain défini met en place une gouvernance partagée (Ostrom, 1990). Ce point permet de comprendre par rapport à quoi l'alternative se construit. Dans le cadre de Celles, la mise en place de la propriété d'usage répond directement à un système immobilier capitaliste et spéculatif basé sur la propriété privée et exclusive et plus généralement à la surexploitation des ressources.

Quatrièmement, les alternatives font émerger des récits différents sur le territoire. Les discussions informelles avec les Cellois.e.s ont montré que les habitant.e.s de la Vallée du Salagou ne racontent pas tous le territoire de la même manière. Ces récits peuvent prendre en compte différentes dimensions qui sont plus ou moins mises en avant. De ce fait, les individu.e.s auront plus tendance à parler des événements importants dans leur vie et en occulter d'autres. Ainsi, raconter un territoire permet de le produire. Les récits ont alors une dimension performative importante c'est-à-dire que le discours a des effets réels. Pour autant, on peut parler d'un degrés de performativité qui peut être soit de fait soit un objectif. Cela dépend de l'acteur.ice qui porte le récit et de sa position sociale. Analyser la fabrication du territoire par les récits permet alors de comprendre comment les habitant.e.s mais aussi les institutions positionnent l'alternative dans un cadre spatiotemporel.

Cinquièmement, il s'agit de comprendre le contexte de l'alternative et avec quel.le.s systèmes, organisations, institutions ou structures, elle cohabite. En effet, les alternatives se retrouvent généralement en lien avec des modèles plus « classiques » de développement. Le Salagou et plus précisément le lac est un territoire qui fait l'objet de différentes représentations de ce qu'il devrait être. Si Celles refuse le tourisme, Clermont l'Hérault cherche à se développer par celui-ci et donc de faire du lac un point attractif de la commune. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles Celles s'est rattachée à la Communauté de Communes du Lodévois Larzac (CCL&L). Cette dernière regroupe le Larzac et Lodève qui ont des développements plus alternatifs. À l'inverse, la

Communauté de Communes du Clermontais suit un modèle touristique et productiviste. Pour autant ces intercommunalités échangent en permanence notamment du fait du partage du lac mais aussi avec leur intégration dans le Syndicat Mixte du Salagou-Cirque de Mourèze. La cohabitation entre les modèles à la fois de développement mais aussi de modes de vie est nécessaire au partage du territoire. Même si elle peut être à l'origine de tensions et d'opposition, elle peut permettre, dans une certaine mesure, une acculturation à un habiter alternatif et donc donner des pistes pour faire autrement.

Conclusion

Le travail sur le Salagou pose une réflexion sur les conditions propices au développement des communs sur le territoire. La conjonction d'un historique de luttes et de fonctionnements collectifs répandus dans les milieux ruraux et agricoles, et de la rupture du barrage permet de raviver ce qui existait déjà, ce qui a fait l'objet de dépossession.

Si ce cadre d'analyse est clair pour Celles, où le barrage, la rupture a été une condition à la remobilisation de communs, les autres initiatives ne suivent peut-être pas le même schéma. Cet article tente alors de proposer une grille d'analyse de ces conditions de possibilité des communs à interroger sur d'autres initiatives et territoires ou des formes d'habiter autrement apparaissent.

Cet article et ce stage cherchent aussi à outiller la Maison de Tous les Possibles, une maison de la recherche inaugurée le 28 septembre 2025 à Celles. Ce travail participe alors à la réflexion sur ces possibles en dehors de Celles.

Bibliographie

Mary J., Valegeas F., (2025), L'eau et la fabrique du territoire autour du Salagou in *les actes du séminaire POPS'eau*, « Eau et territoires : gouverner la ressource », p 13.

https://popsu.archi.fr/sites/default/files/2025-06/Actes_POPS%27EAU_2024_A5_V6.pdf

Ostrom E., (1990), *Governing the commons. The evolution of institutions for collective action*, New York, Cambridge University Press.